

ORACVLVM

Paolo POCETTI

Università degli Studi di Roma «Tor Vergata»

Au mot *oraculum* Emile Benveniste avait consacré une note parue en 1948,¹ dont les conclusions ont été retenues dans la dernière édition du *Dictionnaire Etymologique* de Ernout/Meillet.² La note de Benveniste a été réimprimée dans deux ouvrages différents: l'un, édité par K. Strunk, consacré aux parcours exemplaires de la grammaire latine;³ l'autre, un recueil (récemment paru)⁴ des articles qui n'ont pas été repris dans les deux ouvrages majeurs du même auteur, le *Vocabulaire des institutions indo-européennes* et les *Problèmes de linguistique générale*.

Le point de départ d'E. Benveniste est l'explication des deux significations du mot latin, qui indique à la fois l'endroit où l'on fait une requête oraculaire et la réponse ou le contenu de l'oracle lui-même. E. Benveniste admet que seule la première signification est cohérente avec celle d'autres mots qui partagent le même morphème de dérivation, notamment *-c(u)lum* < *-*tlo*. En effet ce suffixe a valeur «médiative ou instrumentale», d'après la définition de G. Serbat,⁵ en latin et dans d'autres langues italiques, se retrouve dans de nombreuses formations nominales qui indiquent l'endroit ou le moyen qui servent à l'accomplissement de l'action indiquée par le prédicat sous-jacent, comme par ex. *cenaculum*, *cubiculum*, *auguraculum*, osque **sakaraklúm**, ombrien **pihaklu**, etc.⁶

Quant à la seconde signification, c'est-à-dire la réponse de l'oracle, qui coïncide avec celle du mot *responsum*, E. Benveniste estime qu'il s'agit d'un développement secondaire, en tant que calque du mot grec *χρηστήριον* qui «désigne spécifiquement le lieu de l'oracle, mais très tôt [...] s'applique aussi à la réponse».⁷ La superposition des valeurs d'*oraculum* à celles de *χρηστήριον* aurait pu être facilitée, selon Benveniste, par la correspondance entre certaines fonctions des suffixes grec *-τήριον* et latin *-c(u)lum* < *-*tlo*-. En effet, les deux morphèmes, bâtis sur des bases verbales, peuvent servir à la formation des noms qui indiquent l'instrument, l'outil (ex. *ποτήριον* ~ *potulum*)

autant que l'endroit où se déroule une action (ex. ἀκροατήριον, δειπνητήριον ~ *cubiculum, cenaculum*).⁸ En fait une distinction nette entre l'endroit et le moyen d'accomplissement d'une action est souvent difficile à saisir. Comme l'a montré G. Serbat dans les réalisations des suffixes «médiatifs» du latin, le «lieu» et le «moyen» jouent un rôle tout à fait principal.⁹

Et pourtant *oraculum* ne s'est superposé que partiellement au champ sémantique de χρηστήριον, parce qu'une troisième signification du mot grec est absente dans *oraculum*, à savoir la désignation de «la victime offerte en sacrifice avant la consultation de l'oracle»,¹⁰ ce qui ouvre une autre perspective quant au moyen d'accéder à l'oracle, c'est-à-dire une offrande sacrificielle. On pourrait toutefois objecter que cette signification n'a pas été prise en compte en latin parce que le sacrifice d'animaux n'était pas requis dans les pratiques oraculaires des Romains.

Quant à χρηστήριον, comme l'a remarqué G. Redard, son élargissement sémantique vers le sens de *responsum* a été favorisé par la valeur spécifique du verbe sous-jacent qui, à la diathèse active, signifie spécifiquement «donner une réponse oraculaire», se distinguant de la signification «consulter un oracle», à la diathèse moyenne.¹¹ Ainsi χρηστήριον pouvait concurrencer un autre dérivé du même verbe, à savoir χρησμός, qui se réfère spécifiquement au *responsum*. Mais une telle constellation sémantico-lexicale, axée autour de la famille du verbe χράω, ne se reproduit pas en latin.

Quoi qu'il en soit, le calque sémantique d'*oraculum*, allégué par Benveniste, doit remonter à l'époque pré-littéraire, car les deux significations, notamment le lieu de l'oracle et la réponse de l'oracle, sont déjà présentes dès le début de la littérature latine : l'une, se référant à l'endroit de la consultation, se retrouve chez Ennius (*Trag.*, 38: *ibi ex oraculo voce divina edidit Apollo*), l'autre, indiquant le *responsum*, figure chez Plaute (*Men.*, 841: *voce Apollo mihi ex oraculo imperat*). On remarquera que dans les deux occurrences le mot se présente dans la même construction syntaxique indiquant la provenance (*ex oraculo*).

Pour appuyer une telle conclusion E. Benveniste fait appel «à l'histoire même des oracles romains. On sait que la religion romaine primitive ignorait les oracles et qu'il ne s'en est institué en Italie – tard et peu – que sous l'influence et à l'imitation des oracles grecs».¹²

Benveniste ne fournit aucune donnée ou référence bibliographique en faveur de cette thèse. Or, le tableau historique qu'il trace demeure tout à fait

contestable. Dans l'Antiquité les oracles s'inscrivent dans les pratiques de la divination qui sont très répandues et presque universelles, parce qu'elles reflètent l'aspiration de chaque individu à connaître l'avenir. De son côté, la divination repose sur des systèmes sémiologiques multiples et complexes, qui se distribuent différemment d'une communauté ou d'une culture à l'autre. Chaque communauté a privilégié certaines pratiques de divination l'adaptant à son milieu culturel et l'insérant dans une discipline sémiologique et dans un ordre social reconnu.

Les systèmes sémiologiques de la divination se composent tantôt de signes appartenant à la langue, au niveau de l'écriture ou de l'oralité, tantôt de signes extérieurs à la langue, tels que des phénomènes naturels comme, par exemple, le vol des oiseaux, la foudre, le bruissement des feuilles des arbres, la force et le bruit de l'eau qui tombe, le tirage au sort d'objets conventionnels, etc.¹³

Ces divers systèmes se croisent souvent dans un même lieu oraculaire. C'est le cas, par exemple, du célèbre et ancien oracle de Dodone, en Grèce, dont la pluralité des composantes utilisées pour la mantique oraculaire (le grand chêne, la forêt, le cours d'eau, le vol des colombes, le tirage au sort) est résumée de manière efficace dans le commentaire de Servius à l'Enéide.¹⁴ Mais la quantité extraordinaire de lamelles inscrites retrouvées en fouille dans ce sanctuaire oraculaire,¹⁵ contenant en majeure partie les interrogations posées par les consultants mais aussi, parfois, les réponses elles-mêmes rendues par l'oracle,¹⁶ révèle que la communication langagière était à la base des pratiques tant de la consultation que de la réponse. En outre, les témoignages épigraphiques nous montrent que l'oralité et l'écriture étaient impliquées au même titre dans les pratiques oraculaires. Ce détail est convergent avec la description faite par Virgile de l'oracle de la Sibylle à Cumès, pour lequel Hélénus conseille à Enée d'éviter une réponse écrite et de faire uniquement confiance à l'oralité.¹⁷ Les auteurs latins insistent sur la formulation orale, signalée par le mot indiquant la voix (*vox*), surtout à propos de la mantique apollinienne.¹⁸

Quant à l'Italie préromaine, on dispose de plusieurs témoignages de sanctuaires oraculaires, dont l'origine précède le seuil de l'histoire. Comme l'observe J. Champeaux «les oracles de l'Italie sont nombreux, plus nombreux, peut-être, qu'un jugement préconçu, ébloui par l'éclat incomparable des grands oracles panhelléniques, ne tendrait à le croire. A défaut de la qualité, du rayonnement international de leurs homologues grecs, les oracles italiques ont au moins pour eux la quantité».¹⁹

L'antiquité d'un certain nombre d'oracles italiques nous est confirmée par la tradition littéraire, comme, par exemple, celui de Fortuna à Préneste, sur lequel on est renseigné par Cicéron,²⁰ celui de Faunus et celui de Cumes, devenus célèbres grâce à l'Enéide,²¹ celui de Padoue, en pays vénète, mentionné chez Suétone,²² etc. En outre, des documents épigraphiques, tant en latin qu'en langues pré-romaines, plaident en faveur de l'antiquité et de la diffusion des pratiques de la divination dans l'Italie préromaine indépendamment de l'influence grecque.²³ Tout comme en Grèce, on constate sur le sol italien différents systèmes de fonctionnement des oracles, ce qui semble exclure le rayonnement d'une pluralité de pratiques grecques de divination dans des sites indigènes éloignés des réseaux de communication. Sans aucun doute, dans certains sites, en particulier de Grande Grèce, des pratiques oraculaires ont été associées secondairement à des figures de la religion grecque. C'est le cas, par exemple, de Cumes, où les grandes divinités helléniques, comme Apollon et Héra, se sont superposées à une tradition de mantique locale (pré-hellénique), liée à la prétendue voie d'accès aux Enfers.²⁴

L'existence d'un vocabulaire italique, autonome vis-à-vis du grec et du latin, concernant la voix oraculaire et le siège ou le dieu qui la rend nous est prouvée par des documents épigraphiques récemment acquis. En particulier, deux inscriptions en langues différentes, provenant de sites voisins, en pays vestin, au cœur de l'Italie centrale, se révèlent intéressantes à cet égard : l'une en langue sabellique,²⁵ l'autre en langue vénète. Le texte en langue sabellique (*T. Vetis C. F(a)t(u)cle t. p.*) énonce l'emplacement d'un *thesaurus* indiqué par le sigle *T. P.* (à résoudre en latin *thesaurum posuit* ou en langue indigène **thesavrúm prúffed**) de la part d'un individu (*T. Vetis C.*) en relation avec le mot *F(a)t(u)cle*.²⁶

Le mot *Fatuculus* est connu par le commentaire de Servius (*ad Aen.*, VII, 47) qui le mentionne comme divinité (*quidam deus est Fatuclus*) et le présente comme équivalent de *Faunus* et *Fatuus* (*idem Faunus, idem Fatuus, idem Fatuclus*).²⁷ Leur dénominateur commun est la fonction prophétique (*idem Fauni dicti sunt Faunus et Fauna a vaticinando, id est fando*), dont l'origine (correcte aux yeux des Modernes) remonte au verbe *fāri*. *Fatuus*, de son côté, est connu comme théonyme par l'épigraphie osque (**fatuveís, fātoFε**), fait l'objet d'un culte, vraisemblablement lié à la prédiction de l'avenir, comme le souligne encore Servius (*Faunos etiam Fatuos dicunt, quod per stuporem divina pronuntiant*).²⁸

Le commentaire de Servius se borne à présenter *Fatuculus* et *Fatuus* comme des dénominations équivalentes et interchangeables de divinités liées à la prophétie. Or l'inscription en langue sabellique est susceptible d'élargir l'éventail des valeurs de *Fatuculus* parce que la terminaison de *F(at)uclē* peut être interprétée soit comme un datif (du type ombrien *pople*, *iuvie*) soit comme un locatif (du type ombrien *kumnakle*, *kumne*). Le datif, indiquant le bénéficiaire, ne pourrait s'identifier qu'avec le nom de la divinité ou de son sanctuaire (ou les deux à la fois, comme il arrive souvent dans les inscriptions), alors que le locatif n'admet que la référence au site. F. Bader avait déjà reconnu dans *Fatuculus* un dérivé en *-k()lo- < -tlo-*, sur la même base que *Fatuus*, formé par un élargissement en *-tu-* ou *-to-*, de la racine **b^heh₂-* commune à la famille lexicale du verbe latin *fāri*.

L'autre texte, en langue vénète, provenant de la même région et dont l'interprétation est moins claire, contient deux mots, *fato* et *klovetlo*, qui ont été mis en relation avec la réponse d'un oracle (*fato*) et l'oracle lui-même (*klovetlo*). L'interprétation du dernier mot relève d'une explication formellement inattaquable,²⁹ qui reconduit celui-ci à un dérivé en *-tlo-* (conservé en vénète) de la racine i.-e. **kleu-* «écouter, entendre dire» (laquelle a abouti à *clueo* en latin).³⁰

Ces données épigraphiques témoignent d'une manière convergente de la présence d'une terminologie autonome du latin pour nommer les oracles, les réponses et les divinités liées à la prédiction. Les termes concernés ont comme dénominateur commun les activités langagières associées aux notions de «parler, dire», de la racine de *fāri*, et d'«entendre dire, écouter», liée à celle de *clueo*.³¹ En conclusion, les désignations des oracles dans deux langues de l'Italie autres que le latin se basent sur deux termes qui mettent en évidence les deux capacités indispensables et symétriques de l'interaction langagière, celle de dire et celle d'entendre dire.

Pour revenir au mot *oraculum*, la faiblesse de l'encadrement historique esquissé par E. Benveniste en faveur de sa thèse invite à remettre en question l'idée d'une influence précoce du terme grec sur la signification de base du mot latin, requise par le morphème dérivationnel *-c(u)lum < -*tlo*. Au préalable on peut se demander si l'évolution sémantique qui part de l'indication du lieu où se déroule l'action (liée à la fonction primaire du suffixe latin) pour aboutir à celle du produit ou du résultat de l'action elle-même implique impérativement une influence étrangère, ou si elle peut s'être développée d'une manière

indépendante. En effet la signification principale de plusieurs mots latins, qui partagent le même procédé de dérivation suffixale, repose sur l'aboutissement ou le résultat du processus plutôt que sur le lieu de son déroulement. Ainsi, par exemple, *miraculum* et *spectaculum* désignent respectivement l'objet d'admiration ou de merveille («le miracle») et l'objet de la vue (le «spectacle») plutôt que le moyen ou l'endroit qui permet l'accomplissement du processus impliqué par le prédicat sous-jacent. De la même manière, dans le vocabulaire religieux, *piaculum*, tout comme en ombrien **pihaklu**, ne s'appliquent qu'au sacrifice d'expiation («Sühnopfer»)³²

G. Serbat, en observant dans le mot français «couvercle» la fusion entre la notion de «moyen» (ce qui sert à couvrir) et celle de l'objet concret (ce qui couvre), a remarqué qu'«en vérité le signifié lexical de *c-(u)lum* dans l'exemple ci-dessus ne s'est pas réellement perdu : il s'est fondu au sein d'une notion synthétique, celle d'une unité supérieure, qui est le signifié du dérivé». Il établit ainsi une hiérarchie entre les signifiés de trois éléments repérables dans un dérivé synchroniquement clair, à savoir celui du suffixe (S), celui de la base (B) et celui du dérivé (D), en parvenant à la conclusion que «c'est le signifié D qui bouscule entre signifié S et signifié B et qui opère un transfert sémantique au bénéfice de S)».³³

La faiblesse du raisonnement de E. Benveniste concerne aussi la signification, reconnue à l'origine, du verbe *orāre*, à savoir «adresser une prière, une requête officielle». Plus exactement, il attribue à ce verbe la fonction d'indiquer «toujours une demande dirigée de bas en haut, l'intercession en faveur du mandant auprès d'une autorité supérieure», ce qui l'amène à conclure que «c'est bien pourquoi d'ailleurs *orāre* s'est chargé d'un sens religieux : la "prière" met l'homme et le dieu dans la seule relation qui convienne à la valeur propre de *orāre*».³⁴ Une telle conclusion lui permet de rejeter l'explication ancienne d'*oraculum*, plaidée par Cicéron (*oracula ex eo ipso appellata sunt quod inest in his deorum oratio*),³⁵ pour la raison «qu'un dieu ne peut *orāre* un homme. Et de fait *orāre* ne se dit pas d'un dieu s'adressant à un homme».³⁶

Il est évident que ce raisonnement se fonde sur l'interprétation du syntagme cicéronien *deorum oratio* comme «prière» adressée par la divinité aux hommes, ce qui apparaît comme tout à fait invraisemblable. D'autre part, l'obstacle à l'interprétation du génitif *deorum* comme «objectif» dans le sens de «prière adressée aux dieux» était fourni à Benveniste par l'incompatibilité entre la signification «prier», attribuée au verbe *orāre*, et la valeur de *res-*

ponsum, impliquée par son dérivé *oraculum*. Mais la signification de «prier» ne s'impose pas dans les emplois d'*orāre* au cours de l'histoire du latin. Il faut donc chercher dans les valeurs propres de ce verbe.

A. Meillet avait assigné *orāre* à l'ancien vocabulaire religieux, hérité de l'indo-européen, en lui attribuant le sens de «prononcer une formule rituelle et, en particulier, une formule d'exécration ou d'invocation, qui a une puissance active». ³⁷ Mais le *Dictionnaire Etymologique*, réalisé en collaboration avec A. Ernout, insiste plutôt sur la valeur de «prier», en reconnaissant que «le sens de "prier", qui est le plus fréquent dans la latinité, est aussi celui qui s'est maintenu dans les langues romanes». ³⁸

En fait, *oro* ne se trouve pas parmi les verbes les plus communs pour «prier, demander» dans les langues romanes, où se distribuent diversement *precor, rogo, quaero, postulo*. En outre, au cours du développement de la latinité, le sens de «prier, demander» s'est plutôt limité à certains contextes et a subi des variations d'emploi tant synchroniques que diachroniques. La valeur de «prier» demeure tout à fait incontestable dans quelques locutions figées à la 1^{ère} personne du singulier, telles que *oro atque obsecro, postulo atque oro, quaeso oroque*, où ce verbe figure en couple avec un autre verbe signifiant «prier» en fonction emphatique, renchérissant sur l'intensité de la requête.

Il est désormais reconnu que dans l'histoire du latin la signification primaire est celle «parler à haute voix; s'exprimer d'une manière efficace», ce qui s'applique le plus souvent à un contexte officiel ou public. Ce sens est requis par les dérivés *orator* et *oratio*, dont la valeur archaïque est signalée par les gloses (ex. '*orare*' antiquos dixisse pro 'agere' testimonio sunt et 'oratores', et i, qui nunc quidem 'legati', tunc vero 'oratores', quod rei publicae mandatas partis agebant: P.-Fest. 218, 7 L.; '*adorare*' apud antiquos significabat 'agere': P.-Fest. 17, 26 L.; *orabat: loquebatur, unde oratores: CGL V 555, 23; orare est loqui et dicere: Isid., Orig., 1, 5, 3*). Le sens de «parler, s'exprimer d'une manière claire et vigoureuse» est également prouvé par les occurrences d'*orāre* dans certains syntagmes tels que *orare cum aliquo, causam orare* qui montrent que son emploi était en concurrence soit avec *agere* soit avec *dicere*, avec lesquels *orāre* se trouvait en distribution complémentaire. ³⁹ Bref, la signification de «parler, s'exprimer» s'impose aux origines d'*orāre* en latin, comme le résume A. Szantyr: «Es gilt heute als ausgemacht, dass es zuerst nicht "bitten", sondern "sprechen" bedeutet hat». ⁴⁰ Que, pour ce verbe, la signification de «parler, s'exprimer» soit originelle nous est confirmé, tant par les données fournies par les auteurs latins que par

les occurrences de la même racine dans d'autres langues. Le témoignage le plus proche du latin nous est offert par l'osque *urust* de la Tabula Bantina, qui recouvre le sens technique de «vor Gericht (mündlich) verhandeln»,⁴¹ assigné à *agere* dans les lois romaines. En dépit de la convergence dans la valeur d'origine «gewichtig / laut sprechen», l'étymologie de *orāre* est controversée. En effet on hésite entre une explication comme verbe dénominatif de *ōs* «bouche» (moins évident pour la forme *urust* de l'osque)⁴² et un rattachement à la racine **h₂er-*, dont les reflets dans d'autres langues, en dehors du lat. *orāre* et de l'osque *urust*,⁴³ sont incertains.

Suivant A. Szantyr, le sens de «prier» s'est développé à partir des contextes pragmatiques, dans lesquels *oro* réalise, surtout à la 1^{ère} personne de l'indicatif présent, l'acte illocutoire d'une requête, que signale aussi son emploi comme expression de politesse en alternative à *amabo* «s'il te/vous plaît». ⁴⁴

En revanche, la valeur de «prier» dans le sens chrétien est le résultat du renouvellement de la langue, qui a donné une nouvelle vie à des termes sortis de l'usage commun, comme l'a remarqué E. Löfstedt à propos d'*orāre*: «als die neue Religion eine spezielle Bezeichnung für den ausserordentlich wichtigen Begriff des Betens bedurfte, hat man mit richtigen psychologischen Instinkt das alte, feierliche, in der alltagsprache schon ungebrauchliche *orare*, *oratio* aufgegriffen und diesen Worten damit ein neues und dauerndes Leben gesichert». ⁴⁵ Mais dans la langue chrétienne le cycle de *orāre* ne s'est pas non plus arrêté. Comme l'observe Chr. Mohrmann «une fois devenu usuel dans la langue chrétienne, il avait perdu sa couleur solennelle et poétique et était devenu – malgré ses origines aristocratiques – un mot banal». ⁴⁶

Il importe de souligner que le sens de «prier», qui s'est développé avec des fonctions différentes en latin classique et en latin chrétien, a son point de départ dans la force illocutoire liée à la signification de base de «parler avec énergie», visant à un but pratique, celui de provoquer un effet sur l'interlocuteur, comme on l'avait déjà reconnu au XIX^e siècle: «musste der Begriff des energischen Redens von Anfang an in allen den Fällen finden, wo es auf Erreichung eines bestimmten praktischen Zweckes, auf die Erfüllung eines Verlangens vermittelt mündlicher Unterhaltung ankam». ⁴⁷ La capacité de s'exprimer d'une manière efficace et convaincante pour atteindre un but est à la base de la signification la plus ancienne soulignée par les gloses à propos d'*orator* et d'*oratio*: c'est ce qui a permis l'émergence d'un terme pour définir l'«oratoire». En particulier, l'emploi archaïque d'*orator* avec le

sens de *legatus* met en évidence l'exercice de l'activité langagière dans le but d'entretenir des relations publiques et de négocier.

Or cette propriété du verbe *orāre* est comparable, pour sa configuration sémantique, avec celle, beaucoup plus complexe, du verbe grec *χράομαι*, qui exprime également l'entretien des relations sociales, la fréquentation et l'interaction interpersonnelle. Mais, différemment d'*orāre*, le verbe grec *χράομαι* n'est pas un *verbum dicendi*: l'idée de la relation et de l'interaction entre individus s'est développée à partir de la signification du besoin et de l'utilité pratique liée à sa famille lexicale (*χρή, χρεία, χρηστός, χρήσιμος*).

On ignore dans quelle mesure le verbe *χράομαι* et son homophone, spécialisé dans le sens oraculaire, étaient distincts dans le sentiment métalinguistique des Grecs.⁴⁸ Quant au latin et aux autres langues indo-européennes d'Italie, il est important ici de souligner leur convergence dans l'emploi d'éléments lexicaux se référant aux activités de parole comme pivot de l'interaction verbale impliquée par la consultation d'un oracle. Ces mots, issus des *verba dicendi*, semblent condenser la relation entre la consultation et la réponse d'un oracle, lesquelles, dans le verbe grec, sont distinguées par l'opposition des diathèses (moyenne et active respectivement: *χράομαι ~ χράω*). Tout cela témoigne du caractère autonome du lexique oraculaire archaïque, commun aux langues italiennes, reliant les pratiques oraculaires aux procédés de l'interlocution associées à la communication orale.

NOTES

1 E. Benveniste, *Notes de vocabulaire latin*:

2. *Oraculum*, *Revue de Philologie* 22, 1948, p. 120-122.

2 A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1985⁴, p. 469, s. v. *oro*.

3 *Probleme der lateinischen Grammatik*, (Hrsg. K. Strunk), Darmstadt 1973, p. 162-164.

4 E. Benveniste, *Langues, cultures, religions*, Choix d'articles réunis par C. Laplantine et G.-J. Pinault, Limoges 2015, p. 202-204.

5 G. Serbat, *Les dérivés nominaux latins à suffixe médiatif*, Paris 1975.

6 Pour les autres langues de l'Italie ancienne, cf. M. Lejeune, *Les dérivés italiennes en -tlo*, *Revue de Philologie* 46, 1972, réimpr. dans *Mediterranei*

orbis gentium linguae et scripturae, éd. par D. Briquel, L. Dubois, P.-Y. Lambert, P. Poccetti, S. Verger, Roma/Pisa 2018, I, p. 641-647.

7 E. Benveniste, *Notes* (cit. n. 1), p. 122.

8 P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, Paris 1979, p. 62.

9 G. Serbat, *Les dérivés* (cit. n. 5), p. 375.

- 10** G. Redard, *Recherches sur χρή, χρῆσθαι. Etude sémantique*, Paris 1953, p. 106.
- 11** G. Redard, *Recherches* (cit. n. 10), p. 108.
- 12** E. Benveniste, *Notes* (cit. n. 1), p. 121.
- 13** Sur les systèmes de la divination dans les principales civilisations de l'Antiquité on renverra à l'ouvrage classique d'A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, I-IV, Paris 1879-1882.
- 14** Serv., *ad Aen.*, III 466.
- 15** S. Dakaris, J. Vokotopoulou, A. P. Christidis, Τα Χρηστήρια Ἐλάσματα της Δωδώνης των ἀνασκαφῶν Δ. Ευαγγελίδη, Αθήνα 2013; Δωδώνη το μαντείο των ἡκῶν, Catalogue de l'exposition du Μουσείου Ακροπόλης (20 Ιουνίου 2016-10 Ιανουαρίου 2017), Αθήνα 2016.
- 16** Cf. E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone*, (Coll. EPHE, Monde gréco-romain 36), Genève 2006, p. 200-203.
- 17** Cf. Verg., *Aen.*, III 456: *ipsa canat vocemque volens atque ora resolvat*.
- 18** Ainsi, par exemple, le mot *vox* se répète chez Ennius (Trag., 38): *ibi ex oraculo voce divina edidit Apollo*, chez Plaute, Men. 841: *voce Apollo mihi ex oraculo imperat*, et chez Virgile, *Aen.* III 456: *ipsa canat vocemque volens atque ora resolvat*.
- 19** J. Champeaux, Sors oraculi. *Les oracles en Italie sous la République et l'Empire*, MEFRA 102, 1990, p. 273.
- 20** Cic., *Div.*, II 85.
- 21** Verg., *Aen.*, III 440-460.
- 22** Suet, *Calig.*, 43.
- 23** J. Champeaux, Sors oraculi (cit. n. 19), p. 285-301. P. Poccetti, *Santuari e pratiche della scrittura: Grecia e Italia a confronto*, in: K. Soueref (ed.), *Dodona, the omen's questions. New approaches in the oracular tablets*, Ioannina 2017, p. 87.
- 24** N. Valenza Mele, *Hera ed Apollo a Cuma e la mantica sibillina*, Rivista dell'Istituto Nazionale di Archeologia e di Storia dell'Arte XIV-XV 1991-1992, p. 5-72.
- 25** C. Letta, *Un 'thesaurus' nel santuario oracolare? Osservazioni sull'iscrizione vestina di Monte Queglia a Pescosansonesco* (PE), in: S. Bruni, T. Caruso, M. Massa (edd.), *Archaeologica Pisana. Scritti per Orlando Pancrazzi*, Pisa 2004, 237-243; *Imagines Italicae* (ed. M. Crawford et al.), London 2011, Paeligni Interpromium 4, qui assigne le site au pays des Péligniens. Mais ce détail topographique n'a pas d'importance dans notre perspective.
- 26** Cette restauration du mot a été proposée par C. Letta, *Un 'thesaurus'* (cit. n. 25), suivi par *Imagines Italicae*. Plus prudent: E. Dupraz, *Les Vestins à l'époque tardo-republicaine*, Rouen 2010, p. 420-421.
- 27** Serv., *ad Aen.*, VI 775.
- 28** F. Bader, *Latin Fatuus*, Fatuclus, dans *Varron. Grammaire antique et stylistique latine* (J. Collart éd.), Paris 1978, p. 31-41.
- 29** Cette explication a été acceptée par A. La Regina, *I Sanniti*, dans *Italia omnium terrarum parens. La civiltà degli Enotri, Choni, Ausoni, Sanniti, Lucani, Brettii, Sicani, Siculi, Elimi*, (C. Ampolo et al. éds), Milano 1989, p. 429-430; A. Marinetti, *Iscrizioni venetiche. Aggiornamento 1988-1998*, SE 63, 1999, p. 473-474; M. Mancini, *L'iscrizione venetica di Monte Manicola*, RPAA, 81, 2008-2009, p. 532-534.
- 30** H. Rix, *Lexikon der indogermanischen Verben*, Wiesbaden 2001², p. 334.
- 31** Sur la sémantique de *clueo* en latin, cf. V. Viparelli, *Conveniunt rebus nomina saepe suo. Osservazioni sull'uso del verbo clueo*, Paideia 57, 2001, p. 506-516.

- 32** J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg 2000, p. 552.
- 33** G. Serbat, Turibulum. *Esquisse d'une théorie sur le signifié des suffixes de dérivation*, dans *Hommages à R. Schilling* (éd. par H. Zehnacker et G. Hentz), Paris 1983, p. 526-536 (réimpr. dans *Opera disiecta*, textes réunis par L. Nadjó, Louvain/Paris 2001, p. 465-478). Les citations sont issues de la réimpression (p. 474 et 476).
- 34** E. Benveniste, *Notes* (cit. n. 1), p. 120-121.
- 35** Cic., *Top.*, XX 77.
- 36** E. Benveniste, *Notes* (cit. n. 1), p. 120.
- 37** A. Meillet, *Remarques sur l'étymologie de quelques mots grecs*, Bulletin de la Société de linguistique de Paris 26, 1925, p. 20.
- 38** A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1985⁴, p. 469, s. v. *oro*.
- 39** L. Gavoille, *Orare signifie-t-il parler?* dans *De Lingua Latina novae quaestiones*, Actes du X^{ème} colloque international de Linguistique Latine, Louvain 2001, p. 787-800.
- 40** A. Szantyr, *Über einige Fälle der semantischen Attraktion im Lateinischen. Zu orare, obsecrare, obtestari, venerari und zum gratus Problem*, Gymnasium 78, 1971, p. 3.
- 41** J. Untermann, *Wörterbuch* (cit. n. 32), p. 809.
- 42** On peut comparer les avis différents de A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire* (cit. n. 38) p. 469 s. v. *oro* et de M. de Vaan, *Etymological Dictionary of Latin and other Italic Languages*, Leiden 2008, p. 436, s. v. *oro*.
- 43** Cette racine, postulée par H. Rix, *Osk uúpsannam -uúpsens und Zugehöriges*, dans *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums, Festschrift für J. Untermann*, Innsbruck 1993, p. 331-335, a été retenue par H. Rix, *Lexikon* (cit. n. 30), p. 271, mais mentionnée avec prudence par J. Untermann, *Wörterbuch* (cit. n. 32), p. 809.
- 44** A. Szantyr, *Über einige Fälle* (cit. n. 40), p. 8-9.
- 45** E. Löfstedt, *Syntactica* II, Lund 1956, p. 463.
- 46** Chr. Mohrmann, *Etudes sur le latin des chrétiens*, Roma 1961, I, p. 157.
- 47** F. Heerdegen, *Lateinische Semasiologie oder Bedeutungslehre*, Berlin 1890, p. 96.
- 48** G. Redard, *Recherches* (cit. n. 10), p. 109-110.